

■ **Fondation Solange A. Bussard Bosc**, à Gruyères, CH-217-0471754-5, apporter une aide financière aux jeunes de moins de 25 ans de situation économique modeste, domiciliés dans la Commune de Gruyères, etc. (FOSC du 13.10.2003, p. 6). Bussard Christian n'est plus membre du conseil, sa signature est radiée. Doutaz Jean-Pierre, de Gruyères, à Epagny, est nommé membre du conseil, avec signature collective à deux. Nouveau réviseur: Romanens Jean-Louis, de Sorens, à Sorens. Dépôt du règlement du 13.12.2004.

Journal no 3270 du 20.07.2006
(03484146 / CH-217.0.471.754-5)